



# MOBILISONS-NOUS CONTRE UNE NOUVELLE HAUSSE DE LA TVA SUR LES TRANSPORTS PUBLICS

*L'Assemblée Nationale vient de voter, dans le cadre de la nouvelle loi de finances, une augmentation de la TVA de 7% à 10% pour les transports publics après une première hausse de 5,5% à 7% en 2011.*

*Les écologistes s'opposent vivement à cette mesure qui va à l'encontre du développement des transports alternatifs à l'automobile et d'une mobilité accessible à tous.*

*De nombreuses collectivités, la SNCF et la plupart des acteurs du transport public se mobilisent elles aussi contre cette nouvelle hausse de la TVA.*

## ***Un ticket plus cher pour les usagers, un coût important pour les collectivités***

La hausse de la TVA sur les tickets et abonnements de transport public (twisto, TER, etc.) augmentera leur prix pour les usagers de l'ordre de 3%. Alors que le transport représente **15% du budget des ménages** (deuxième poste de dépense derrière le logement), cette hausse risque de fragiliser l'accès aux transports publics pour les usagers n'ayant pas d'autre moyen de transport. **À Caen, un habitant sur cinq est abonné** au réseau qui compte **88 000 voyages par jour**. Si la collectivité décide d'amortir le surcoût, c'est aussi sa **capacité d'investissement** qui sera menacée, donc **l'offre et la qualité des transports** sur le territoire.

## ***Le transport public, un service de première nécessité***

Indispensables à la population, et particulièrement à nos concitoyens les plus fragiles, les transports publics sont un outil fondamental de la transition vers une mobilité durable. **Les transports publics doivent être considérés comme des services de première nécessité leur permettant d'obtenir une TVA réduite à 5,5%**. C'est le cas dans plusieurs pays d'Europe, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède...

## ***La hausse de la TVA : coûts et conséquences***

- **Augmentation au 1er janvier du prix des tickets de plus de 3%** (tram, bus, train, bus interurbains, etc.) en plus des augmentations annuelles habituelles.
- Un quasi doublement de la TVA (de 5,5% à 10%) en deux ans
- Coût de la hausse effectuée en 2011 : **84 millions** pour les collectivités.
- Coût d'un passage de la TVA à 10% : **168 millions d'€**, soit un **surcoût annuel de 252 millions d'€ en 3 ans...** Sans aucun bénéfice pour les usagers.
- La baisse à 5,5 % du taux de TVA pour les transports du quotidien coûterait à l'Etat **269 millions d'€**, l'abandon de l'écotaxe coûtera 750 millions d'€ par an !



**APPEL** Election municipale - Caen - Mars 2014  
**POUR UN RASSEMBLEMENT  
ÉCOLOGISTE ET CITOYEN  
POUR CAEN**